



Conseil municipal de Le Miroir

Compte-rendu de la réunion
du 23 février 2018

Jean-Paul RAVASSARD	Présent	Jean-Claude HUMBERT	Présent	Muriel BUISSON	Présente
Stéphanie GONNOD	Présente	Edithe BOULLY	Présente	Romain RODOT	Excusé
Jean-Paul MOISSONNIER	Présent	Frédéric ROUSSEL	Présent	Lydie TURCHET	Présente
Pierre HANSEL-CLEMARON	Présent	Brigitte RAFFIN	Présente	David JAILLET	Présent
Thierry BOUDIER	Présent	Mikaël BOUDET	Présent		

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 26 janvier 2018.

1 – Avancement des travaux :

- La Boutique :
La salle principale est opérationnelle pour la location.
- Réfection de la passerelle sur la Gizia :
Les travaux ont débuté le 13 février. Les accès sont faits. La passerelle a été remise en place. Les rambardes sont prêtes et seront posées définitivement après traitement anticorrosion. L'accès à la passerelle est donc interdit jusqu'à la pose des rambardes.

2 – Comptes administratifs et comptes de gestion

Les comptes administratifs et les comptes de gestion des budgets principaux, assainissement et multiple, sont approuvés.

3 – Demandes de subvention

Trois demandes de subvention sont rejetées.

4 – Dissolution du budget assainissement

En vue du transfert du budget assainissement à Bresse Louhannaise Intercom, le conseil accepte la dissolution du budget assainissement et le transfert du résultat comptable au budget principal.

5- Convention ATD 71

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de prestation avec l'ATD 71

6 – Achat aérogommeuse

Le conseil municipal donne un avis de principe favorable sur l'achat d'une aérogommeuse en partenariat avec d'autres communes.

7- Informations diverses

a) Plan de désherbage communal :

Une lettre municipale spéciale « produits phyto » sera éditée pour informer la population de la mise en place de ce plan de désherbage et pour sensibiliser l'ensemble des administrés sur la contribution qu'ils peuvent apporter dans ce domaine.

b) Fréquences TNT :

Les fréquences de la TNT changent le 24 avril 2018.

c) Donation Mme PERCIOT :

L'acte de donation pour la somme de 1000 € a été signé le 14 février.

d) Logement des Gambards :

Les locataires ont donné leur préavis pour le 1^{er} avril 2018.

8- Agenda

- Date des prochaines réunions : 30 mars à 20h30
- Réunion d'adjoints : 23 mars à 18h00